



L'Algérie veut créer son école de procédure

La Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie a organisé le 23 février 2004 un colloque international sur le thème : le rôle de l'huissier de justice dans le nouvel ordre économique mondial.

Une journée sous le haut patronage du président de la République

De nombreuses délégations étrangères aux premiers rangs desquelles le Maroc (Me Saïd Bouramane) la Tunisie (Me Mourad Skander) et la France (Me Fredy Safar) étaient conviés aux débats.

L'UIHJ avait dépêché une délégation composée de Me Jacques Isnard, président, et de Me Bernard Menut, secrétaire.

Cette journée était placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

A l'heure de l'ouverture, les plus hautes personnalités de l'Etat étaient rassemblées autour de M. Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, M. Tayeb Belaiz, garde des sceaux, ministre de la Justice et de Me Mohamed Chérif, président de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie.

Un attachement à la profession

M. Belkhadem connaît bien la profession. Il fut, en effet, l'initiateur en 1990 de la loi créant les huissiers de justice alors qu'il était président du groupe parlementaire au FLN. Dans son allocution, le ministre d'Etat s'est félicité de la démarche des huissiers de justice, toujours ouverts vers le monde extérieur, et prêts à s'adapter aux contraintes extérieures. Le ministre s'est encore prononcé pour la mise en œuvre de dispositions statutaires nouvelles qui permettraient aux huissiers de justice de s'engager dans une voie économique.

M. Belaiz, garde des sceaux devrait confirmer la volonté de l'Etat de doter nos confrères d'Algérie d'un statut fort en révisant, notamment, les textes initiaux et en affinant, de concert avec la chambre nationale, le projet de loi de 1991.

Au delà, le ministre de la Justice devait démontrer son attachement à la formation en invitant la profession à s'organiser pour promouvoir une plus grande compétence et une meilleure connaissance des huissiers de justice.



De droite à gauche : Tayeb Belaiz, ministre de la Justice, Abdelaziz Belkhadem, ministre des Affaires étrangères, Jacques Isnard, Mohamed Chérif, président de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie

From right to left : Tayeb Belaiz, minister of Justice, Abdelaziz Belkhadem, minister of Foreign affairs, Jacques Isnard, Mohamed Chérif, president of the Algerian National chamber of enforcement agents

Tayeb Belaiz, ministre de la Justice et Jacques Isnard

Tayeb Belaiz, minister of Justice with Jacques Isnard



Mohamed Chérif, président de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie

Mohamed Chérif, president of the Algerian National chamber of enforcement agents





Un processus international

Le président Chérif devait rassurer les deux ministres en annonçant, d'une part, l'intégration de la chambre algérienne au processus international « UIHJ – Euromed », qui rassemble les huissiers de justice des deux rives de la Méditerranée, et en annonçant d'autre part, la création d'une école nationale de procédure des huissiers de justice.

Jacques Isnard devait confirmer la mise en œuvre de ce projet, soutenu par Bernard Menut, lequel, au nom de l'École nationale de procédure de Paris et de la Chambre nationale de France, annonçait l'imminence d'un accord entre l'UIHJ, la CNHJ de France (ENP de Paris) et la chambre algérienne, visant à préparer un groupe d'huissiers de justice algériens ayant, dans une deuxième phase, en charge de former eux-mêmes leurs confrères sur place (projet de formation des formateurs).

Tout au long de cette journée, de nombreux thèmes de conférences ont été présentés : la Convention de la Haye de 1965, le rôle de l'huissier de justice dans les transformations mondiales, et le statut de l'huissier de justice algérien.

L'UIHJ salue l'initiative, pleine de promesses de la chambre nationale algérienne et se félicite de l'activité, en matière de formation, déployée par le président Chérif.



Réception par le vice-président du Parlement algérien

Meeting by the Vice-president of the Algerian Parliament

Algeria wants create a school for judicial officers

The National Chamber of Algerian Judicial Officers held an International conference on February 23th 2004 on the role of the judicial officer in today's global economic structure.

The event enjoyed the prestigious patronage of the President of the Republic

Several high ranking foreign delegations were invited to talk in the debate, most notably Morocco (Mr Saïd Bouramane), Tunisia (Mr Mourad Skander) and France (Mr Fredy Safar). The IUJO quickly put forth a delegation made up of Mr Jacques Isnard, the president, and Mr Bernard Menut, his secretary.

The event enjoyed the prestigious sponsorship of the President of the Republic, Mr Abdelaziz Bouteflika.

The most esteemed heads of state gathered together for the inauguration, among them, Mr Abdelaziz Belkhadem, Minister of the State and Minister for Foreign Affairs, Mr Tayeb Belaiz, Keeper of the Seals and Minister for Justice and Me. Mohamed Chérif, President of the Algerian National Chamber of Judicial Officers.

A vested interest in the profession

Mr Belkhadem knows the profession well. It was he himself, in 1990, who proposed the law on sanctioning judicial officers during his term as President of the FLN (Front de Libération Nationale) parliamentary group. In his opening address, the Minister expressed his satisfaction with the progress being made by the judicial officers, who are always open to the outside world and prepared to adapt to external constraints. The minister also expressed his support for the establishment of new statutory provisions which will allow judicial officers to adopt an economic role.



Mr Belaiz, Minister for Justice, is to confirm the State's willingness to award our Algerian colleagues a higher status upon revision of the initial text and refinement of the draft bill of 1991, harmonising it with the National Chamber.

In addition, the Minister for Justice showed his support for the initiative by encouraging professionals to collaborate in the training of better skilled and more knowledgeable judicial officers.

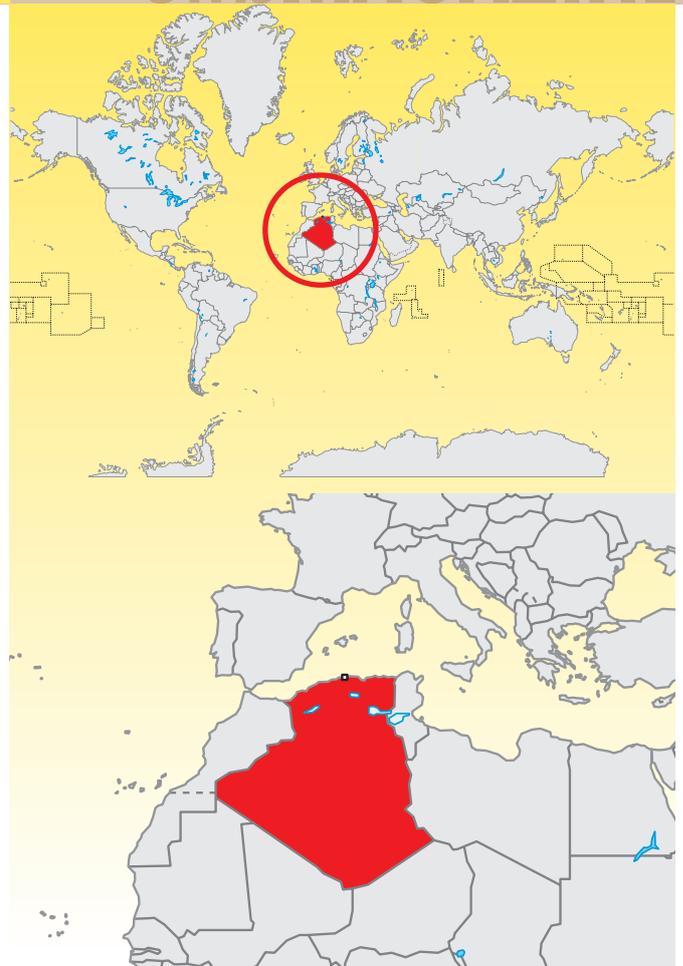
An International Process

President Chérif reassured the two ministers by announcing both the integration of the Algerian Union into the international system, "IUJO – Euromed", that unites judicial officers on both sides of the Mediterranean, and the creation of a national institute for judicial officers.

Jacques Isnard confirmed the initiation of this project, which is supported by Bernard Menut, who, on behalf of the National School of Procedure of Paris and the French National Chamber, announced the imminent agreement between the IUJO and the CNHJ in France (ENP Paris) and the Algerian Chamber. It proposes the training of a group of Algerian judicial officers who will, eventually, themselves train their colleagues on site (teacher training project).

Throughout the day, numerous topics for debate were presented: the Hague Convention of 1965, the role of judicial officers in global transformation, the status of the Algerian judicial officer.

The IUJO commends the promising initiative of the Algerian National Union and expresses its approval for the training activity, instigated by President Chérif.



Une vue d'Alger - A view of Algiers



La Poste centrale - The central post



*La délégation au Parlement algérien
The delegation at the Algerian Parliament*

